

Communiqué de presse - Le 11 juin 2013

VINCI AIRPORTS RENOUVELE POUR LA GESTION DE L'AEROPORT DE CHAMBERY SAVOIE

- **Renouvellement de la délégation de service public (DSP) pour une durée de 16 ans**
- **Périmètre très large du contrat d'affermage**
- **Programme de 10 millions d'euros d'investissements pour optimiser le confort des passagers et les infrastructures.**

VINCI Airports a été désigné par le Conseil Général de la Savoie comme délégataire pour la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Chambéry Savoie, dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public d'une durée de 16 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2013. Le Conseil Général, propriétaire du domaine aéroportuaire, a ainsi renouvelé sa confiance à son exploitant et délégataire actuel.

VINCI Airports gère l'aéroport depuis 2004 et assure dans ce cadre l'exploitation et la maintenance des infrastructures, l'assistance aux compagnies aériennes (ground handling), les missions régaliennes de sûreté et sécurité, la gestion foncière et immobilière du domaine, ainsi que le développement de la desserte aérienne et des activités connexes. Sur ce dernier point, le trafic est passé pendant la délégation de 140 000 à près de 230 000 passagers annuels.

Le trafic commercial concerne principalement une clientèle internationale, majoritairement britannique, qui souhaite se rendre dans les stations de sport d'hiver de Savoie. Le trafic charter, qui représente environ 70% du volume global, s'est aussi renforcé avec l'ouverture de 2 nouveaux flux de trafic vers la Scandinavie et la Russie. VINCI Airports a développé avec les compagnies partenaires un réseau solide de lignes régulières saisonnières (notamment avec les compagnies Jet2, Flybe, British Airways et Transavia). Le nombre de lignes régulières opérées sur l'aéroport est ainsi passé de 4 en 2004 à 13 en 2012.

Le segment de l'aviation d'affaires s'est aussi renforcé de manière significative. Chambéry Savoie est le 6^{ème} aéroport d'affaires en France et le 3^{ème} en hiver.

Par ailleurs, plus de 20 millions d'euros ont été engagés par le Conseil Général sur la période 2004-2011 pour accompagner le développement de l'aéroport. Ce programme d'investissements assuré par l'autorité délégante a permis notamment d'achever les travaux de remise aux normes des bâtiments d'exploitation, l'extension du parking avions principal, ainsi que la création de la gare routière en vue de favoriser le transfert des passagers en stations.

La nouvelle délégation est articulée sur un développement raisonné du trafic commercial et d'affaires (nouveaux pays et nouvelles destinations), une gestion sociale responsable (développement de l'emploi à partir d'une équipe de permanents de 30 personnes et de plus de 200 saisonniers), une prise en charge exhaustive et adaptée de la maintenance, ainsi qu'un plan d'investissements ambitieux. VINCI Airports prévoit de mettre en place et de financer un programme d'environ 10 millions d'euros. Ces investissements auront pour objet d'optimiser le

confort des passagers et les capacités d'accueil et de traitement des vols, dans le strict respect de la réglementation aérienne et des axes de développement durable fixés par VINCI Airports.

La réalisation de ce projet très ambitieux s'appuiera sur un partenariat solide entre l'autorité délégante et VINCI Airports, le Conseil Général restant très impliqué dans le pilotage et la stratégie de son aéroport.

VINCI Airports est fier de conserver cette référence prestigieuse dans son portefeuille d'aéroports et de continuer ainsi à contribuer au développement économique et touristique de la Savoie, en permettant chaque année à plus de 100 000 touristes européens de rejoindre les stations de ski du département.

*La remise officielle du contrat de délégation de service public (DSP) de l'aéroport de Chambéry Savoie **aura lieu le vendredi 21 juin 2013** à 10H00 au Conseil Général de la Savoie en présence de Gaston Arthaud-Berthet, Vice-Président du Conseil Général délégué aux transports et Nicolas Notebaert, Président de VINCI Airports*

A propos de VINCI Airports

Acteur significatif du secteur aéroportuaire, VINCI Airports, filiale de VINCI Concessions, assure le développement et l'exploitation de 13 aéroports, dont 10 en France, principalement dans le cadre de délégations de service public : Nantes Atlantique, Rennes Bretagne, Clermont-Ferrand Auvergne, Grenoble-Isère, Chambéry Savoie, Dinard Bretagne, Poitiers-Biard, Quimper Cornouaille, Saint-Nazaire Montoir, Ancenis, ainsi que le futur aéroport du Grand Ouest. VINCI Airports est également concessionnaire des 3 aéroports internationaux du Cambodge, Phnom Penh, Siem Reap et Sihanoukville.

Au total, les aéroports VINCI Airports ont accueilli un trafic de 9,5 millions de passagers en 2012, en croissance de près de 12% par rapport à 2011.

VINCI Airports a signé le 21 février dernier le contrat d'acquisition d'ANA, concessionnaire pour une durée de 50 ans des 10 aéroports du Portugal sur le continent (Lisbonne, Porto, Faro, Beja), aux Açores (Ponta Delgada, Horta, Flores et Santa Maria) et à Madère (Funchal et Porto Santo), qui totalisent plus de 30 millions de passagers en 2012. L'acquisition d'ANA sera effective une fois obtenue la validation de la transaction par les autorités de la concurrence.

Contact presse : Céline Fouillac – 06 83 99 99 20 cfouillac@chambery-airport.com